

Monsieur le Ministre de la Justice

13 place Vendôme

75042 Paris Cedex 01

A Misson, le 19 Août 2023

Monsieur Le Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma stupéfaction quant aux délais de traitement des affaires en justice.

Nous avons lancé en mai 2016 une procédure civile contre le laboratoire Sanofi dans l'affaire de la Dépakine. Mon fils, Estéban, né en 2006, est victime de ce médicament avec de nombreux troubles du développement. En juin 2023, lors de l'audience de mise en état au tribunal de Nanterre, le juge nous annonce une date de plaidoirie en mars 2025.

Je vous avoue avoir cru d'abord à une erreur, mais non, les tribunaux sont débordés, il manque du personnel et les dossiers sont nombreux.

Mais de là à attendre presque 2 ans, cela n'est pas tolérable. Il y a de quoi nous décourager !

Nous sommes des parents déjà épuisés par :

- la prise en charge du handicap de notre enfant dès son plus jeune âge,
- le déni de Sanofi depuis le début de cette affaire qui refuse de reconnaître sa responsabilité malgré de multiples mises en examen,
- la lenteur inexorable de la justice,
- Le sentiment d'abandon que nous ressentons face à cette situation.

Épuisés mais toujours debout car nous avons une soif infinie de justice. Nous devons à notre enfant la vérité, une prise en charge de tous les instants et une protection jusqu'à la fin de sa vie.

Aussi, je vous demande plus de moyens pour le tribunal de Nanterre et les autres tribunaux afin de travailler dans des conditions sereines pour le personnel et acceptables pour le justiciable.

Cette situation est insupportable, d'autant plus qu'il s'agit là d'un enfant victime.

Je vous remercie par avance de toute l'attention que vous porterez à ma demande.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Mme ORTI Nathalie

Maman d'Esteban

Déléguée Aquitaine de l'association APESAC